


PAR BASTIEN SCORDIA

28 septembre 2020, 12:55, mis à jour le 28 septembre 2020, 14:36

Effectifs des ministères : les gagnants et des perdants du budget 2021

Le solde global des effectifs des ministères et de leurs opérateurs sera en baisse de 157 postes l'année prochaine. Un "réarmement régalién de l'État" est notamment prévu avec "un effort marqué en faveur de la justice de proximité". Les suppressions d'emplois s'élèveront au total à 4 213 équivalents temps plein (ETP) et les créations, à 4 056 ETP. Comme en 2020, Bercy supportera l'essentiel des coupes. L'objectif quinquennal de réduction des effectifs va être une nouvelle fois revu à la baisse.





Cent cinquante-sept équivalents temps plein (ETP) en moins. C'est le solde global des créations et des suppressions d'emplois prévu l'an prochain dans la fonction publique d'État, selon le projet de loi de finances pour 2021. Présenté en Conseil des ministres ce lundi 28 septembre, ce texte intègre les dispositions du plan de relance décidé par l'exécutif suite à la crise sanitaire.

Une quasi-stabilité, voire une très légère baisse des effectifs de l'État et de ses opérateurs se profile ainsi, après une quasi-stabilité en 2020, où le solde était positif de 17 ETP selon la loi de finances initiale. Après une baisse de 1 079 ETP en 2018 et de 6 069 ETP en 2019, les coupes atteindraient ainsi près de 7 300 emplois sur les quatre premiers exercices budgétaires du quinquennat.

Pour rappel, l'exécutif tablait, avant la crise sanitaire, sur 10 500 postes en moins dans la fonction publique d'État d'ici 2022. Loin, donc, des objectifs initiaux d'Emmanuel Macron, qui avait promis 50 000 suppressions de postes dans la fonction publique d'État d'ici la fin de son quinquennat. Des objectifs revus à la baisse après la crise des "gilets jaunes" notamment...

"Réarmement régalien"

"Nous allons devoir revoir encore nos prévisions, a souligné le ministre chargé des Comptes publics, Olivier Dussopt. Au-delà des engagements que l'on prend pour 2021, la crise que nous traversons nous a amenés à des créations d'emplois qui n'étaient pas forcément prévues, par exemple avec les 2 800 postes de conseillers de plus à Pôle emploi pour accompagner les chômeurs."

Dans le détail, pour 2021, le solde d'emplois se décompose en 11 ETP de moins dans les ministères et 146 ETP de moins chez les opérateurs. Les suppressions d'emplois s'élèvent au total à 4 213 ETP et les créations, à 4 056 ETP. Le solde prévu l'année prochaine *"permet de financer de manière soutenable les priorités du gouvernement et la poursuite de nos engagements"*, souligne l'exécutif, en citant notamment le *"réarmement régalien de l'État"*, avec *"un effort marqué en faveur de la justice de proximité"*. 1 359 ETP de plus sont ainsi prévus au ministère de l'Intérieur et dans ses opérateurs, 1 500 ETP à la Justice et 286 aux Armées.

Au ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation, est aussi prévue une hausse de 700 ETP en 2021, *"première année de la loi de programmation pluriannuelle de la recherche"*. Autres gagnants : les services du Premier ministre (+ 90 ETP), le ministère des Solidarités et de la Santé (+ 76 ETP) et le ministère des Outre-mer (+ 35 ETP).

Encore 2 163 suppressions prévues à Bercy

"La poursuite du renforcement des effectifs sur les missions prioritaires, notamment dans les territoires au plus près de nos concitoyens qui concentreront l'essentiel des créations d'emplois, est permise par l'optimisation des emplois résultant des projets de transformation du service public", souligne le gouvernement.

Comme l'année dernière, c'est Bercy qui portera l'essentiel de l'effort en matière de suppressions d'emplois. Ainsi, 2 163 ETP en moins sont prévus en 2021 au ministère de l'Économie, des Finances et de la Relance, après 1 959 ETP supprimés en 2020. Une conséquence, pour reprendre l'explication gouvernementale, des réformes qui y ont été engagées, notamment au sein de sa direction générale des finances publiques (DGFIP).

Suivent ensuite, dans la liste des “perdants”, le ministère de la Transition écologique, avec 847 ETP en moins, le ministère du Travail, de l’Emploi et de l’Insertion, avec 496 ETP en moins, et le ministère de l’Agriculture et de l’Alimentation, avec 375 emplois en moins. Cent vingts ETP en moins sont par ailleurs prévus au ministère de l’Éducation nationale, 65 à la Culture, 26 au ministère de la Transformation et de la Fonction publiques, 6 à la Cohésion des territoires et 1 à la Mer.